

**Rapport d'activités : Programme 3 : Sports, Action 69 :**  
**Stage de formation des cadres des Comités Nationaux Paralympiques**  
**Stade Léopold SEDAR SENGHOR de Dakar (Sénégal)**  
**Du 1<sup>er</sup> au 7 décembre 2012**

**N° et titre et de l'action** : P. 3 - Action N° 69 : Stage de formation des cadres des Comités Nationaux Paralympiques

**Lieu et date de réalisation** : Stade Léopold Sédar Senghor de Dakar (Sénégal) 2012.

**Gestionnaire du projet** : Madame BISSIK Sylvaine Ariane, Directrice adjointe EPS/Sports

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Programmation 2012, le Secrétariat général de la CONFESJES a organisé en partenariat avec le Comité International Paralympique (IPC), le CI-JAPHAF, le comité paralympique français, plus connu sous l'appellation France Paralympique et le Comité National Paralympique du Sénégal, une session de formation des administrateurs, des officiels et des entraîneurs des Comités Nationaux Paralympiques d'Afrique francophone du 02 au 07 décembre 2012 au Stade Léopold Sédar Senghor de Dakar.

Cette action du Programme 3 ; Sports, n°69 avait pour objectif de renforcer les capacités des encadreurs du sport pour personnes vivant avec un handicap de l'Afrique francophone, en vue de :

mieux préparer les compétitions prochaines internationales, comme les Jeux de la Francophonie, prévus à Nice en septembre 2013 et les Jeux Paralympiques de RIO 2016,  
contribuer à une meilleure organisation et gestion du sport pour personnes vivant avec un handicap.

Ce sont environ une centaine de participants, en provenance de dix-huit (18) pays membres de la CONFESJES, sur vingt (20) invités, qui ont bénéficié de cette formation qui comportait trois (3) ateliers.

L'encadrement était assuré par des experts désignés par l'IPC et le CNP France, notamment :

- Pour l'IPC : Mesdames Carolin RICKERS et Claire MAGRAS, pour la formation en administration, Messieurs Tarek SOUEI pour les officiels et Peter VAN De VLIET pour les entraîneurs et médecins du sport,

- Pour le CNP France : Madame Lucile GOVAERE, pour les officiels, Messieurs Julien HARICOURT et Jean Baptiste SOUCHE, pour les entraîneurs, en présence de Monsieur Gilles JOHANNET, délégué général de France Paralympique.

- Pour le CI-JAPHAF Djibril OUEDRAOGO

Le présent rapport s'articule en trois (3) points :

- La cérémonie d'ouverture ;
- le déroulement du stage ;
- **les enseignements et recommandations.**

## **I- DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Abdoulaye NDAW, Directeur du cabinet du Ministre des sports du Sénégal, en présence du représentant du CNP Sénégal, de la Directrice du stade Léopold Sédar Senghor, du représentant de Comité national Olympique Sénégalais, de la représentante de l'IPC et de plusieurs autres personnalités du mouvement sportif. Madame BISSIK Sylvaine Ariane, Directrice adjointe EPS/Sports, représentait de la CONFESJES.

Une projection sur les performances réalisées pendant les Jeux paralympiques de Londres a permis aux participants et à l'assistance de revivre avec émotion, les prouesses des sportifs vivant avec un handicap.

Les différentes interventions ont relevé l'opportunité qu'offrait ce séminaire aux cadres des Comités Nationaux Olympiques, administrateurs, entraîneurs et officiels, de renforcer leurs capacités dans l'encadrement quotidien de ces sportifs

## **II- DU DEROULEMENT DU STAGE**

Les formations proprement dites ont commencé simultanément dans les trois (3) ateliers: l'administration, l'entraînement, la direction des rencontres sportives ou officiels.

### **II-1 Atelier-Administration**

Cet atelier a regroupé vingt (26) participants dont dix (10) dames. Pendant cinq (5) jours, les administrateurs ont reçu des enseignements, tant théoriques que pratiques, sur divers sujets, portant sur l'organisation d'un Comité National Paralympique, l'élaboration d'un plan stratégique, les moyens de contrôle-suivi-évaluation des activités retenues, des sportifs et des entraîneurs, la recherche des partenaires au financement et à la mise en œuvre, la prévention des comportements déviants, principalement le dopage et le harcèlement.

### **II-2- Atelier-Entraînement**

Vingt-huit (28) entraîneurs dont deux (2) dames) ont renforcé leurs capacités en sciences théoriques et pratiques de l'entraînement. Ils ont vécu sur le terrain des séances spécifiques qui leur permettront de mieux développer les capacités de performances de leurs sportifs.

### **II-3- Atelier-Classificateurs et Officiels de compétitions**

Pendant trois (3) jours, dix-huit (18) classificateurs et officiels dont quatre (4) dames, ont bénéficié d'un encadrement à la classification, à l'organisation et à l'appréciation des compétitions, entant que juges arbitres.

Les tests de connaissance à l'issue de chaque module ont permis à certains, d'accéder au premier niveau de l'échelle des officiels classificateurs de l'IPC. (Listes jointes en annexe).

## **III- LES ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS.**

Cette première collaboration avec l'IPC a été succès, parce qu'elle a permis de mobiliser en centaine de participants don soixante-douze (72) stagiaires qui ont bénéficier d'un encadrement par l'institution faitière, en matière de sport pour personnes vivant avec un handicap ;

Les enseignements ont été dispensés dans les trois ateliers simultanément en français, avec des supports didactiques traduits en français. Cependant, les groupes se retrouvaient en séances communes en fonction des objectifs et du contenu. C'était le cas pour les séances de sensibilisation sur la lutte contre le dopage dans le sport, les discriminations et le harcèlement, qui ont particulièrement été appréciés.

Le détail du programme et des communications ainsi que les listes des participants sont joints en annexe.

De manière générale, les participants ont apprécié les enseignements et ont souhaité leur intégration dans toutes les activités menées par la CONFESJES. Ils ont également souhaité voir les sportifs vivant avec un handicap, invités aux camps d'entraînement préparatoires aux grands événements sportifs, à l'instar des VIIèmes Jeux de la Francophonie et que des mesures d'accessibilité aux infrastructures sportives et d'acquisition d'équipements adaptés, soient prises au besoin, en partenariat entre les Etats, la CONFESJES et l'IPC.

La franche collaboration, la convivialité et l'esprit d'équipe qui ont prévalu pendant cette session laisse entrevoir la poursuite d'un partenariat entre l'IPC, France Paralympique, le CI-JAPHAF et la CONFESJES, pour la promotion et le développement du sport pour personnes vivant avec un handicap dans l'espace francophone.

L'audience que le Secrétaire général a bien voulu accorder aux responsables des structures partenaires à l'organisation du stage, au siège de la CONFESJES, et sa visite aux stagiaires ont été l'occasion d'examiner les possibilités de cette collaboration, en l'occurrence, la possibilité de mise à disposition d'entraîneurs qualifiés, pour l'encadrement de sportifs pendant les stages et les camps d'entraînement organisés par la CONFESJES. L'invitation d'un représentant de l'IPC à la 34<sup>ème</sup> Conférence ministérielle prévue à Niamey, pour une meilleure sensibilisation a été envisagée.

Il a été relevé que, l'organisation des Comités Nationaux Paralympiques n'est pas conforme aux dispositions de l'IPC. Les actions d'information et de sensibilisation restent nécessaires au niveau des pays membres de la CONFESJES, à cet effet.

La collaboration avec le Secrétariat général de la CONFESJES pourrait porter sur la restructuration des comités nationaux et la conduite d'autres actions en synergie, à partir des échanges des programmes des deux (2) organisations.

La Directrice adjointe des programmes EPS/Sports,

BISSIK Sylvaine Ariane,